

# LES ÉTUDIANTS DE MADAGASCAR ET L'UNITÉ AFRICAINE

par M. Jean BARALE

*Chargé de Cours à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques d'Aix-en-Provence.*

Près de trois ans auront passé avant que les résultats de l'enquête (\*) soient publiés. Heureusement, pour les enquêteurs, le problème de l'unité de l'Afrique reste posé ; les bouleversements politiques intervenus dans divers pays africains et la démarche incertaine de l'O.U.A., pendant ces trois dernières années, en soulignent aujourd'hui encore l'intérêt et les difficultés. Aux résultats d'une observation datée de 1964, le passage du temps n'a donc pas, semble-t-il, ôté tout intérêt. Il conviendra toutefois de ne jamais perdre de vue « l'âge » de l'enquête, alors même que pour donner un minimum de clarté à l'exposé et au commentaire de chiffres et de pourcentages, les verbes seront conjugués au présent plutôt qu'au passé : le milieu étudiant de Madagascar a pu évoluer depuis le début de l'année 1964.

Si la longueur du délai de publication est une infirmité largement répandue dans ce genre de recherche, elle n'en appelle pas moins quelques explications qui trouveront leur place dans une évocation de la méthode suivie, préface nécessaire à l'analyse des résultats recueillis.



## *Indications sur les origines, la méthode et les difficultés de l'enquête.*

L'établissement d'un questionnaire est un exercice fréquemment retenu dans le cadre des travaux pratiques de « Méthodes » (1) ; l'administration du questionnaire, le dépouillement des réponses et leur analyse sont des exercices moins couramment pratiqués, faute de temps et de moyens techniques et financiers, faute aussi d'enthous-

---

(\*) Compte-rendu d'une enquête effectuée à Tananarive en janvier-février 1964.

(1) Méthodes des Sciences sociales dans le régime actuel des études de licence en France ; méthodes des Sciences politiques dans le régime établi en 1954 et encore appliqué en 1964 à Madagascar.

siasme et de courage parfois. Les étudiants de troisième année de Licence (option droit public) de la Faculté de Droit de Tananarive ont eu, en 1964, le courage de passer du premier exercice aux suivants; ils n'ont pu conduire leur entreprise jusqu'à son terme, mais l'auteur de ces lignes n'aura guère d'autre mérite que celui de l'analyse finale (2).

L'enquête sur les étudiants de Madagascar et l'unité africaine est donc à l'origine un exercice de travaux pratiques. La méthode choisie fut celle du questionnaire à réponses directes (3) : les questionnaires ronéotés furent distribués pendant les heures d'enseignement dans les Facultés et Ecoles supérieures de Tananarive par les étudiants-enquêteurs avec la bienveillante autorisation du Recteur, des Doyens, des Directeurs et des professeurs ; remplis sur place après quelques mots de présentation et de remerciement, les questionnaires étaient aussitôt ramassés par les enquêteurs. Ce que l'on appelle habituellement l'administration du questionnaire, — c'est-à-dire la distribution, le remplissage et le ramassage — ne fut qu'un problème d'organisation et de mobilité physique pour les enquêteurs ; s'agissant d'une enquête sans échantillonnage (4), un programme de distribution fut établi sur la base des emplois du temps des Facultés et Ecoles, de manière à atteindre successivement et dans un minimum de temps, compte tenu de la disponibilité des enquêteurs, tous les étudiants dans toutes les disciplines. Le programme dut être corrigé à plusieurs reprises, principalement pour les Facultés des Sciences et des Lettres, en raison de l'interpénétration des enseignements (5) : quelques classes à faible effectif ne purent être atteintes, mais il est permis d'affirmer que le nombre de questionnaires distribués et recueillis, soit 668, correspond presque exactement au nombre d'étudiants « actifs » de l'Université de Madagascar en janvier-février 1964.

- 
- (2) L'équipe d'étudiants-enquêteurs était formée de M<sup>lle</sup> Yolande Bantiste et de MM. Adrien Rakotoarivonv. Eugène Rakotomalala, Andriantsoa Ramanantsoa, Raymond Ranieva, Edmond-Denis Rasolomanana. Cette enquête doit beaucoup à leur enthousiasme et au sérieux de leur travail ; l'auteur tient à les associer à la publication des résultats et à leur offrir ces pages en témoignage de reconnaissance.
- (3) Cf. M. DUVERGER : « Méthodes des Sciences sociales ». Coll. Thémis, 1961, p. 221.
- (4) Le groupe étudié était à la fois trop réduit et trop diversifié pour permettre l'établissement d'un échantillon représentatif dans le peu de temps dont disposaient les enquêteurs. L'échantillonnage du milieu aurait retardé l'enquête et n'aurait pu que réduire la validité des résultats. On préféra donc l'enquête systématique au sondage.
- (5) Il a fallu éviter de faire remplir les questionnaires plusieurs fois aux étudiants préparant plusieurs certificats ou suivant des enseignements communs à divers certificats.

Le choix du milieu et du sujet de l'enquête appelle de brèves explications. Le choix du milieu étudiant, justifié par des raisons d'accessibilité et aussi pour l'intérêt particulier de cette catégorie sociale (6), appelait un sujet d'enquête politique peu susceptible de provoquer des troubles et d'un niveau intellectuel relativement élevé. Le choix du problème de l'unité africaine comme sujet de l'enquête, en faveur duquel militaient l'actualité et la prudence de l'engagement de la République malgache lors de la Conférence d'Addis-Abeba (7), appelait un milieu d'enquête suffisamment averti du problème et en mesure d'y réfléchir. Etudiants et unité africaine, milieu et sujet de l'enquête ont paru s'accorder assez bien. Le but de l'enquête était donc de rechercher l'opinion du milieu étudiant de Madagascar sur la politique d'unification de l'Afrique, plus précisément de dégager et d'essayer d'expliquer les principales tendances sur le problème politique général ainsi que sur ses composantes essentielles. La méthode générale, le milieu et le sujet de l'enquête une fois arrêtés, restaient à résoudre les problèmes plus complexes de l'établissement du questionnaire, du dépouillement et de l'analyse des réponses.

Le texte du questionnaire (8) comporte trois catégories classiques de questions :

- des questions d'identification, destinées à établir, sans violer l'anonymat des réponses individuelles, la composition du groupe interrogé et susceptibles d'apporter des éléments d'explication du comportement et des opinions politiques ;
- des questions « filtres », de nature à établir le degré d'information et d'intérêt sur le problème politique abordé et à permettre ainsi une appréciation critique des réponses aux questions d'opinion ;
- des questions d'opinion : elles devaient être diverses, compte tenu de l'ampleur et de la complexité du problème abordé et de la composition du milieu interrogé, afin de pouvoir rendre compte des inévitables inflexions ou nuances par-delà le simple recensement des « Pour » et des « Contre » l'unité africaine.

Il est bien rare, quelque soin qu'on ait pris à le rédiger, à le « tester » et à le corriger avant l'emploi, que le questionnaire, outil fondamental de l'enquête, se révèle parfaitement satisfaisant à l'usage ;

- 
- (6) On sait l'importance politique des intellectuels dans les pays en voie de développement.
- (7) Cf. « Le Monde », 25 mai 1963. Le discours du Président TSIRANANA reflétait la tendance « Afrique des patries », pratiquement sous concession à des structures supra-nationales.
- (8) Cf. annexe p. 30-31.

le test par administration du questionnaire à un groupe forcément réduit de personnes, ne laisse guère deviner toutes les difficultés et les imperfections que révélera plus tard une administration à plus large échelle (9). Les principales imperfections du questionnaire doivent être ici indiquées. Il est tout d'abord apparu que le questionnaire était long : 26 questions comportant souvent des sous-questions ont parfois lassé l'attention ; et s'accomodaient difficilement de la limite de temps imposé par les conditions d'administration du questionnaire ; il y eut de nombreux questionnaires incomplètement remplis. Au surplus, l'expérience conduite jusqu'à son terme a montré que l'on aurait pu supprimer plusieurs questions, dont le dépouillement n'a rien apporté à l'enquête, ou n'a même pas pu être réalisé (10). Cette imperfection méritait d'être signalée, car elle paraît procéder d'une tendance assez générale, et difficilement contrôlable, à la multiplication des questions dans un souci de précision (11).

Sur la rédaction des questions, l'auto-critique est difficile : les questions ont été préparées dans un souci de clarté et de neutralité, et n'ont pu, semble-t-il, orienter les réponses. Une difficulté s'est trouvée posée en raison de la formulation non alternative de certaines séries de questions ; ainsi, par exemple, les réponses aux questions 21, 22 et 23 (12) ne présentaient pas le même intérêt selon qu'elles émanaient de partisans ou d'adversaires de l'Unité africaine (question 25) ; de même les questions relatives aux obstacles (question 18), aux facteurs (n° 19) de l'unité africaine. Une technique classique, devant un tel problème, consiste dans l'établissement d'une suite de renvois et d'alternatives entre les questions, dans le genre : « Si vous avez répondu OUI à la question n° ..., quels facteurs vous paraissent... » et « Si vous avez répondu NON à la question n° ..., quels obstacles... ».

Cette technique ne fut pas retenue à cause de l'embarras qu'elle provoque inévitablement chez la personne interrogée et de l'espoir

- 
- (9) Ainsi par exemple le test opéré à Tananarive sur un groupe d'étudiants de la Faculté de Droit, n'a pas rendu compte de la difficulté qu'ont eu les scientifiques et les littéraires à répondre à certaines questions « techniques » qui n'ont, de ce fait, pas été d'une grande utilité pour l'enquête.
- (10) Auraient pu être supprimées les questions 4, 6, 7, 8 de la partie « Identification » ; la question 15 (à tout le moins) parmi les questions filtres ; les questions 20 et 26 parmi les questions d'opinion.
- (11) M. DUVERGER (op. cit. p. 209) observe que « les enquêtes d'opinion portent, en général, sur une trentaine de questions ». Il semble que le nombre optimum ne puisse être établi sans tenir compte du nombre de sujets interrogés, lorsqu'on envisage des croisements de questions, afin de ne pas aboutir à des groupuscules non significatifs.
- (12) Relatives à des modalités de l'unification et à l'éventuel rattachement de l'Afrique unie.

mis dans le traitement mécanographique des réponses. Les difficultés rencontrées à ce dernier stade du travail (13) et l'inconfort des questions « alternatives », laissent entrevoir une solution au niveau de l'agencement du questionnaire. Avec ses trois parties successives : questions d'identification (1 à 9), questions de connaissance (12 à 16), questions d'opinion (10 à 11, puis 17 à 26), et se terminant pratiquement sur la question : « Etes-vous *pour* ou *contre* l'unification de l'Afrique ? », le questionnaire suivait la ligne « entonnoir », malgré quelques écarts volontaires. L'agencement du questionnaire en forme d'entonnoir consiste à disposer les questions selon un ordre de précision et de difficulté croissant de manière à faciliter, par un démarrage facile, le « remplissage » total du questionnaire, et en progressant du général au très particulier, du renseignement banal à la question indiscrète, mettre la personne interrogée en confiance et la préparer par une démarche intellectuelle logique à répondre valablement à la question jugée essentielle.

Les risques de cette technique classique, d'ailleurs difficile à mettre en œuvre, sont connus (14) : contamination de la réponse à la question finale, non-réponse à cette question. Il s'y ajoute, au moment du dépouillement, l'inconvénient que les réponses aux questions initiales ne trouvent souvent leur vraie valeur qu'à travers la réponse à la question terminale, et qu'il est difficile, pour en tenir compte, de « coder » les réponses en commençant par la dernière question. On peut donc se demander s'il ne paraît pas préférable, dans un certain nombre d'hypothèses, de commencer par la question fondamentale.

Posée d'abord sous forme de question fermée (Pour ou contre l'unité africaine ?), puis largement ouverte par une sous-question « Pourquoi ? » cette attaque brutale, malgré son inévitable aspect de contraction, n'aurait sans doute pas paralysé totalement les étudiants interrogés ; les réponses eussent été sans doute plus nombreuses, certainement plus spontanées, plus libres, quoiqu'aussi plus brutes et moins réfléchies. C'est ensuite par le jeu d'une série de questions, de plus en plus précises et difficiles, entrecoupées de quelques questions filtres elles-mêmes de plus en plus techniques, selon donc la ligne « entonnoir », que la réponse à la question n° 1 aurait pu être pondérée. Les questions d'identification devraient alors être gardées pour la fin : le risque de non-réponse à ces questions paraît limité en raison

---

(13) Cf. *infra* p. 6-8.

(14) M. DUVERGER, *op. cit.*, p. 208.

de la facilité des réponses. Cette présentation du questionnaire aurait eu, au surplus, pour avantage de permettre de « coder » de manière distincte des réponses pourtant identiques, mais d'incidence différente, aux questions de l'entonnoir et aux questions d'identification et de faciliter le tri des cartes perforées reproduisant les questionnaires remplis (15).

L'établissement du code et la codification des réponses effectuées à Tananarive, n'appellent pas d'observations particulières. C'est à ce stade du travail qu'apparaît — est-il besoin de le préciser —, l'avantage certain des questions fermées. Les questions en éventail posent quelques difficultés lorsque les personnes interrogées retiennent, ce qui ne peut être a priori exclu, plusieurs des différentes réponses offertes à leur choix : il faut alors ajouter des numéros de code supplémentaires pour les réponses complexes ce qui entraîne généralement un code à plusieurs chiffres, mais la codification, c'est-à-dire l'attribution du numéro à une réponse donnée, ne soulève pas de problème. Plus difficile sont les questions ouvertes : la codification peut difficilement être préparée à l'avance et doit en général être établie après examen de toutes les réponses ; ensuite, l'attribution d'un numéro de code à chaque réponse ne peut se faire sans un minimum d'approximation subjective dont cette enquête, pas plus que toute autre, n'est parfaitement dépourvue.

C'est à l'occasion de l'exploitation mécanique des résultats codés que l'enquête a rencontré les plus sérieuses difficultés et a pris le plus gros de son retard. En bref, il ne fut pas possible aux étudiants-enquêteurs, laissés à eux-mêmes après le départ du directeur de l'enquête, d'obtenir de la part du service des statistiques de la province de Tananarive plus que la perforation des cartes et un passage en trieuse donnant le résultat brut des réponses à chaque question, et cela seulement à la fin de l'année 1964. C'est en France que le travail a pu être achevé. Ce ne fut pas sans peine : l'agence marseillaise de la Compagnie I.B.M. France ne disposant pas de trieuse à compteurs partiels, les opérations de croisement des questions auraient dépassé les limites de temps et de courage des enquêteurs devenus manipulateurs, malgré les conseils et l'aide précieux quoique gracieux du

---

(15) Ainsi, par exemple, pour s'en tenir à une question facile à coder (celle du sexe), les chiffres 1 et 2 pourraient ne désigner que les hommes et les femmes ayant répondu OUI à la question n° 1, les perforations 3 et 4 désignent les hommes et les femmes ayant répondu NON à cette même question, 5 et 6 les hommes et les femmes n'ayant pas répondu à la question etc..., avec bien sûr la possibilité d'utiliser plusieurs chiffres pour des questions offrant des possibilités de réponses plus nombreuses.

personnel I.B.M. (16). Il a fallu donc se résoudre à préparer des tableaux pour un programme de dépouillement répondant au doux nom de « Praline » et ne pouvant être réalisé que par un ordinateur à Paris. « Praline » coûtant relativement cher et les crédits du Centre de Droit public de la Faculté de Droit de Tananarive étant limités (17), les tableaux furent étudiés de la manière la plus économique : seuls furent retenus quelques croisements jugés, a priori, les plus intéressants, et pour réduire les frais « d'édition » les croisements furent superposés en forme de tableaux à entrées multiples : par exemple, comme il eut été déraisonnable, financièrement, de croiser chaque question d'opinion, successivement et clairement, avec les diverses questions d'identification, puis avec telle question filtre, puis avec une autre question d'opinion, on organise des tableaux ventilant horizontalement les réponses à une question d'opinion selon les réponses à une autre question, elles-mêmes ventilées verticalement selon les disciplines elles-mêmes ventilées, selon les âges, les sexes et les nationalités. En tout, cela a donné 5 tableaux, subdivisés horizontalement en 3 ou 6 sous-tableaux, comptant chacun de 9 à 12 colonnes et divisés verticalement en 72 lignes, plus une ligne et une colonne de « Rebut » et une ligne et une colonne « Total » pour chaque sous-tableau. Cela donne une idée de l'état de morcellement, de dispersion des résultats et de la difficulté de lecture des volumineux documents produits par « Praline ». On ose à peine signaler que la gestation fut longue, laborieuse, interrompue même à plusieurs reprises et chaque fois relancée par les « programmeurs » de Praline, leurs erreurs dans

---

(16) La trieuse divise le paquet de cartes selon les perforations (de 0 à 9 en règle générale, plus éventuellement les perforations 11 et 12) d'une colonne choisie de la carte (une carte comporte 80 colonnes qui suffisent généralement pour la reproduction d'un questionnaire de 25 questions, même si on utilise plusieurs colonnes pour quelques questions). Si — c'est l'hypothèse la plus courante —, la colonne correspond à une question, on obtient ainsi des paquets de réponses ; par exemple, un tri sur la colonne intéressant le sexe, produira un paquet de réponses 1 (masculin), un paquet de réponses 2 (féminin). Si on veut savoir ce que les hommes et les femmes ont respectivement répondu à une autre question, il suffit de trier successivement chacun des deux paquets de cartes sur la colonne correspondant à cette autre question. Lorsqu'on utilise une trieuse équipée de compteurs partiels, on connaît dès la fin du tri (lequel ne dure que quelques secondes) le nombre de cartes composant chaque paquet : le nombre d'hommes, le nombre de femmes, le nombre d'hommes ayant répondu OUI à telle question... etc. Mais lorsque la trieuse n'a qu'un compteur total, il faut repasser successivement chaque paquet de cartes pour en savoir le nombre. La durée du travail de croisement est ainsi considérablement allongée par le grand nombre de manipulations des cartes.

(17) C'est sur les crédits du Centre de Droit public et de Science politique de la Faculté de Droit que les croisements « Praline » ont pu être réalisés ; que son directeur, M. le professeur Ch. CADOUX trouve ici les remerciements amicaux de l'auteur.

la définition mathématique des variables ayant parfois engendré des résultats aberrants. L'enquêteur peut-il avouer qu'il éprouve quelque angoisse au moment de présenter le modeste résultat d'une telle somme de travail ? En fin de compte, les croisements parce qu'ils avaient été préparés à l'avance n'ont souvent pas apporté des résultats concluants ; leur superposition dans le cadre d'un seul tableau, ayant trop fractionné les réponses, a obligé à des regroupements, à des totalisations et à des calculs de pourcentages (17 bis) pour retrouver les croisements primitifs ; de plus, l'introduction d'un nombre élevé d'éléments dans la définition des variables, a alourdi la rubrique « Rebut » des divers tableaux et réduit d'autant l'intérêt des croisements (18).

Si une leçon peut être tirée de cette mésaventure, ce sera sans aucun doute que sauf à disposer de moyens financiers — et aussi de compétences techniques — très importants, l'enquête de sociologie politique dont on ne peut nier qu'elle ait sa place dans les programmes des Facultés de Droit et des Sciences économiques doit limiter son dépouillement mécanique à l'emploi d'une bonne trieuse, avec compteurs partiels, mieux encore avec un système d'enregistrement écrit des résultats.

Un tel appareil, d'un maniement simple, permet les croisements de questions et a surtout, pour ce genre de recherche, l'énorme avantage de ne pas enfermer le chercheur dans le cadre rigide de tableaux pré-établis et souvent inutiles. Encore faut-il pouvoir disposer d'une telle machine, ainsi que de la perforatrice de cartes : ce minimum de mécanisation nécessaire à la recherche sociologique, mais également fort utile à d'autres recherches et à l'administration universitaire, toutes les Facultés de Droit et des Sciences économiques devraient le posséder et pouvoir le mettre à la disposition des chercheurs (19).

(17 bis) Sauf pour quelques-uns extraits directement des tableaux « Praline », les pourcentages ont été établis au moyen de la simple règle à calcul, avec l'inévitable approximation de cette technique de calcul rapide.

(18) Ainsi, la variable A, commune aux cinq tableaux préparés pour « Praline », croiseait les données « Discipline », « Nationalité », « Sexe » et « Age ». Il suffisait qu'une personne interrogée n'ait pas indiqué son âge pour que l'ensemble de ses réponses passe au « Rebut » de la variable A. Considérée par rapport à une autre variable, la variable B : « Origine socio-professionnelle », cette même personne pouvait avoir une valeur utile, la valeur 10, par exemple (Agriculture). Le croisement des variables A et B fait sortir cet étudiant originaire du secteur agricole dans la colonne agriculture mais à la ligne « Rebut » : c'est-à-dire, que non seulement on ne connaîtra pas son âge, puisqu'il ne l'a pas indiqué, mais on ne connaîtra pas non plus la discipline universitaire à laquelle il appartient, ni sa nationalité, ni son sexe, tous renseignements qu'il a pourtant fournis. Au lieu que, si l'on avait croisé successivement la variable B avec les divers éléments de la variable A, la discipline, la nationalité et le sexe de cet étudiant auraient été retenus.

Au bénéfice de ces observations de méthode largement auto-critiques, les résultats de l'enquête sur les étudiants de Madagascar et l'Unité africaine seront présentés en trois parties correspondant aux trois parties du questionnaire :

I) La description du milieu de l'enquête, selon l'auto-portrait résultant des réponses aux questions d'identification.

II) Le niveau de connaissance des étudiants sur le problème de l'Unité africaine.

III) L'opinion des étudiants de Madagascar quant à l'Unité africaine.

### I. *Auto-portrait de l'étudiant de Madagascar.*

Les 668 étudiants interrogés appartiennent aux cinq établissements d'enseignement supérieur de Madagascar : la Faculté de Droit et des Sciences économiques, la Faculté des Sciences et des Techniques, la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, l'Ecole nationale de Médecine et de Pharmacie, l'Ecole nationale des Travaux publics, l'Ecole nationale d'Agriculture (20). Ont été volontairement exclus de l'enquête : l'Ecole de Médecine de Befelatanana, l'Ecole nationale de Promotion sociale, le Centre d'administration des Entreprises et la Capacité en Droit, tous ces enseignements s'adressant à des élèves n'ayant pas atteint le niveau du Baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Les questionnaires remplis à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie (65, en comptant les étudiants de l'année préparatoire inscrits à la Faculté des Sciences), à l'Ecole des Travaux publics (11) et à l'Ecole d'Agriculture (52), trop peu nombreux pour faire l'objet d'analyses séparées et ne constituant pas ensemble un groupe suffisamment homogène et caractérisé, ont été ajoutés pour la ventilation par disciplines à ceux remplis à la Faculté des Sciences.

---

(19) Les cartes perforées permettent, par exemple, la constitution de fichiers.

(20) Ces cinq établissements sont installés à Tananarive.

Cela donne, entre les trois disciplines principales, la répartition suivante :

TABLEAU I

	Etudiants interrogés	% dans l'enquête	Etudiants inscrits	% des interrogés aux inscrits
Droit .....	181	27 %	314	58 %
Sciences ....	307	46 %	428	72 %
Lettres .....	180	27 %	327	55 %
<b>Totaux ....</b>	<b>668</b>	<b>100 %</b>	<b>1069</b>	<b>62,5 %</b>

Les « scientifiques » constituent, de très loin, le groupe le plus important, mais ne constituant pas tout à fait la moitié du nombre total d'étudiants interrogés. Les « juristes » et les « littéraires » forment deux groupes pratiquement égaux et dépassant chacun de peu le quart des étudiants interrogés.

Le rapport du nombre d'étudiants interrogés au nombre d'étudiants inscrits (21), fait apparaître une sur-représentation des « scientifiques ». Plusieurs facteurs concourent à expliquer cette inégalité :

- le fait qu'à la Faculté des Sciences les questionnaires ont, le plus souvent, été remplis en séance de Travaux pratiques, alors que dans les deux autres Facultés, ils ont été remplis surtout aux Cours (22) ;
- le fait qu'une partie des « scientifiques » est formée des élèves des Ecoles supérieures, évidemment plus assidus que les étudiants de Faculté ;
- sans doute aussi le caractère facilement « théorique » des inscriptions à la Faculté de Droit et à la Faculté des Lettres (23).

(21) Statistiques du Rectorat de l'Université de Madagascar pour l'année universitaire 1963-64.

(22) La présence des étudiants aux Travaux pratiques est obligatoire et contrôlée.

(23) On ne s'inscrit pas, en principe, à la Faculté des Sciences pour avoir seulement le titre d'étudiant ; ce genre d'inscription se rencontre plus couramment en Droit et en Lettres.

En réalité, cette sur-représentation des scientifiques par rapport au nombre d'étudiants inscrits est sans incidence sur la valeur de l'enquête, puisque celle-ci a porté non sur un échantillon, mais sur la totalité des étudiants présents. Elle permet seulement de constater, renseignement intéressant bien qu'extérieur au sujet de l'enquête, que l'infériorité numérique des étudiants « scientifiques » est moins nette dans la pratique des études que dans les registres d'inscriptions. Le pourcentage de 62,5 % atteint sur l'ensemble par l'enquête porte à penser que bien peu d'étudiants assidus n'ont pas été interrogés. Sur l'ensemble, on retiendra un partage sensiblement égal des étudiants entre scientifiques, d'une part, juristes et littéraires, d'autre part.

Le milieu étudié comporte, d'autre part, dans son ensemble une large majorité masculine : 433 étudiants pour 203 étudiantes (32 « sexe non précisé »). Les réponses à la question « Etudiant ou étudiante ? » se répartissent de la manière suivante entre les trois disciplines :

TABLEAU II

	Masculin		Féminin		Non précisé	
Droit .....	141	78 %	35	19 %	5	3 %
Sciences .....	224	73 %	64	21 %	19	6 %
Lettres .....	68	38 %	104	58 %	8	4 %
Totaux .....	433	65 %	203	30 %	32	5 %

La prédominance de l'élément féminin à la Faculté des Lettres est un phénomène courant ; elle est largement contrebalancée sur l'ensemble par une large majorité masculine parmi les scientifiques et surtout parmi les juristes.

Sur l'ensemble, la minorité d'étudiantes (30 %) est plus que symbolique de l'émancipation de la femme malgache ; mais cette appréciation, quoique largement justifiée doit être en partie corrigée par le fait qu'à la Faculté des Lettres, où les étudiants sont les plus nombreuses, la nationalité malgache est presque aussi minoritaire que le sexe masculin.

TABLEAU III

	Malgaches		Français		Autres nationalités		Non précisé	
Droit .....	135	74 %	32	18 %	4	2,5 %	10	5,5 %
Sciences .....	231	75 %	47	15,5 %	13	4,25 %	16	5,25 %
Lettres .....	75	42 %	85	47 %	8	4,5 %	12	6,5 %
<b>Totaux ....</b>	<b>441</b>	<b>66 %</b>	<b>164</b>	<b>25 %</b>	<b>25</b>	<b>3,5 %</b>	<b>38</b>	<b>5,5 %</b>

Sur l'ensemble, les réponses seront malgaches pour les 2/3 seulement, les réponses françaises formant le 1/4 et étant à majorité littéraires (85 sur 164) et largement féminines (76 sur 164).

Le groupe des littéraires se distingue donc nettement des deux autres par le sexe et par la nationalité ; il s'en distingue sensiblement aussi par l'âge :

TABLEAU IV

	21 ans et au-dessous		22-27 ans		28-37 ans		37 ans et		Non précisé	
Droit ...	28	15,5 %	102	56,5 %	30	16,5 %	12	6,5 %	9	5 %
Sciences	66	21,5 %	170	55,5 %	40	13 %	7	2 %	24	8 %
Lettres	56	31,5 %	77	43 %	19	10,5 %	7	4 %	21	11 %
<b>Totaux</b>	<b>150</b>	<b>22,5 %</b>	<b>349</b>	<b>52 %</b>	<b>89</b>	<b>13,5 %</b>	<b>22</b>	<b>4 %</b>	<b>54</b>	<b>8 %</b>

Près de 70 % des étudiants de Madagascar ont dépassé l'âge de la majorité civile ; moins du quart l'ont à peine ou ne l'ont pas atteint. La moyenne d'âge (de l'ordre de 25 ans) est donc certainement plus élevée que dans une Université française, compte tenu du faible nombre d'étudiants ayant dépassé le niveau de la licence (24).

(24) 10 étudiants inscrits en D.E.S. à la Faculté de Droit ; 7 à la Faculté des Lettres ; 6 à la Faculté des Sciences.

On remarque que les littéraires constituent le groupe le plus jeune, les juristes étant au contraire les étudiants les plus avancés en âge (25).

Il n'est pas surprenant dès lors que ce soit parmi les juristes que se rencontre le plus fort pourcentage d'étudiants déclarant exercer une activité professionnelle. Pour l'ensemble,

- 372 étudiants (55,5 %) ont déclaré n'exercer aucune profession ;
- 139 » (21 %) ont déclaré exercer une profession du secteur public ;
- 46 » (7 %) ont déclaré exercer une profession du secteur privé ;
- 111 » (16,5 %) n'ont pas répondu ou ont donné une réponse inexploitable à la question.

La proportion d'étudiants exerçant une profession (près de 30 %) apparaît considérable (26), et, particulièrement significative du milieu social des pays en voie de développement, l'attraction des professions du secteur public. Des tableaux produits par le programme « Praline », et avec le regrettable « Rebut » résultant des croisements superposés, on peut tirer la ventilation suivante, par disciplines, des étudiants sans profession et des étudiants exerçant une profession (27) ;

TABLEAU V

	Sans profession		Secteur public		Secteur privé	
Droit .....	83	22,18	46	32,66	17	36,89
Sciences ...	166	43,16	47	33,37	10	21,70
Lettres ....	93	24,28	31	22,01	11	23,87

- (25) De rapides croisements confirment par ailleurs que les étudiants malgaches sont plus « vieux » que les étudiants français : les étudiants de 21 ans et au-dessous de la Faculté des Lettres sont surtout des Français (35 sur 56) ; les étudiants de 28 à 37 ans de la Faculté de Droit sont surtout des Malgaches (22 sur 30).
- (26) Une enquête sur les étudiants d'Aix-en-Provence, en 1957, donnait une proportion de 15,60 %. Cf. Rev. Fr. Sc. Po., 1959, p. 967. La réserve que nous formulions alors quant à l'exactitude de cette proportion, reste valable pour Madagascar ; il est certain qu'une importante fraction des étudiants exerçant une profession, nécessairement moins assidus aux Cours n'a pas pu être atteinte par l'enquête.
- (27) Nous donnons ici des pourcentages à double décimale tels qu'établis par l'ordinateur, non sans dissimuler le caractère bien artificiel d'une présentation aussi rigoureuse.

Ce sont donc les juristes (et économistes) qui fournissent la plus grosse part des étudiants exerçant, parallèlement à leurs études, une activité professionnelle ; cela n'est certainement pas sans relation avec leur âge plus avancé, avec la nette prépondérance du sexe masculin, parmi eux, ainsi qu'avec l'importance de l'effectif « malgache ». Sur ce dernier point, la relation paraît démentie par l'inactivité professionnelle des scientifiques pourtant plus largement « malgaches » que les juristes. A défaut de croisement précis entre l'activité professionnelle et la nationalité, on ne peut donc avancer qu'avec prudence que l'étudiant malgache est plus souvent obligé de travailler que son camarade français, ce qui paraît pourtant vraisemblable, les conditions d'âge, de sexe, et aussi de discipline devant par ailleurs également

TABLEAU VI

	Catégories socio-professionnelles	Droit	Sciences	Lettres	Rebut	Total	
SECTEUR PRIVE	Artisans .....	5	8	1	1	15	2,3 %
	Agriculteurs .....	13	29	10	4	56	8,5 %
	Ouvriers .....		4	2		6	1 %
	Employés .....	2	20	7	2	31	4,7 %
	Cadres .....	2	9	8	2	21	3,2 %
	Indust. et Commerçants	16	28	16	10	70	10,5 %
	Professions libérales ...	18	30	21	6	75	11,2 %
	Enseignement .....	7	12	3	2	24	3,6 %
SECTEUR PUBLIC	Magistrats .....	4	1	1		6	1 %
	Militaires .....	1	9	3	1	14	2,1 %
	Enseignement .....	12	16	20	3	51	7,7 %
	Fonct. de conception ...	20	11	19	6	56	8,5 %
	Fonct. d'exécution .....	25	39	11	12	87	13 %
	Auxiliaires .....	3	9			12	2 %
	Rebut .....	34	41	33	36	144	21,7 %
	Total .....				85	668	

être prises en considération, de même que le facteur « origine socio-professionnelle » dont il reste à rendre compte pour compléter la description du milieu de l'enquête. Toutes les catégories socio-professionnelles offertes au choix des étudiants sont présentées dans le tableau ci-dessous et avec la même « summa divisio » entre secteur privé et secteur public ; cette présentation soigneusement réfléchie ne paraît pas pouvoir être réaménagée pour faciliter la lecture des résultats. Des regroupements seront tentés seulement au niveau du commentaire.

On ne peut manquer d'être frappé, dès l'abord, par l'importance du « Rebut » (près de 22 %) ; ont été classés sous cette rubrique :

- les « non-réponses », nombreuses, car la question, en éventail très ouvert, ne facilitait pas la réponse, et son objet était relativement indiscret ;
- les réponses inintelligibles ;
- les réponses doubles, de la part des étudiants dont les deux parents exerçaient chacun une profession distincte et qui n'ont pu faire l'objet d'une codification.

L'origine socio-professionnelle des étudiants interrogés est à dominante « secteur privé » : 44,8 % contre 34,3 % pour le « secteur public », bien que la catégorie la plus fréquemment citée soit celle des « Fonctionnaires d'exécution » : 13 %. Après les fonctionnaires d'exécution, deux catégories seulement dépassent les 10 % : « Professions libérales » et « industriels et commerçants » ; deux s'en approchent sensiblement : « agriculteurs » et « fonctionnaires de conception ». Les deux catégories « d'enseignement », public et privé (respectivement 7,7 % et 3,6 %), réunies, dépassent les 10 %. Dans l'ensemble, de manière très prudente à défaut d'un critère certain, on peut considérer que le recrutement de l'Université de Madagascar est plutôt « bourgeois », si cette étiquette, servant à désigner la classe sociale aisée, peut être appliquée à l'ensemble du secteur public (à l'exception des « auxiliaires ») et aux « cadres », « industriels et commerçants », « professions libérales » et « enseignement » du secteur privé, auxquels il faudrait ajouter une partie des « agriculteurs » et des « artisans ». Les « auxiliaires », les « ouvriers » et les « employés », catégories socio-professionnelles les moins favorisées matériellement, sont aussi très faiblement représentées à l'Université. Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que ces mêmes catégories comptent la majorité de leurs représentants parmi les Scientifiques (4 ouvriers sur 6, 9 auxiliaires sur 12, 20 employés sur 29) cependant que les catégories les plus « bourgeoises » ont la majorité de leur représentant en Droit

et en Lettres (32 industriels et commerçants, contre 28 en Sciences ; 39 professions libérales contre 30 en Sciences ; 5 magistrats contre 1 ; 39 fonctionnaires de conception contre 11).

\*.

A gros traits, le milieu de l'enquête apparaît composé pour parties sensiblement égales de scientifiques d'une part, et de juristes et littéraires d'autre part (avec égalité presque parfaite de ces deux derniers groupes), masculin à 60 %, malgache à 66 %, d'un âge moyen nettement supérieur à l'âge de la majorité civile, formé pour plus de la moitié d'étudiants sans profession rémunérée et issus pour la plupart des catégories sociales les plus favorisées.

Les nuances à ces traits dominants sont apportées par les littéraires en ce qui concerne le sexe, la nationalité et l'âge, par les juristes en ce qui concerne l'exercice d'une profession, par les scientifiques en ce qui concerne l'origine socio-professionnelle.

## II. *L'information des étudiants de Madagascar sur l'Afrique.*

Il paraît permis de dire que le niveau des connaissances ou de l'intérêt n'est pas très élevé. Les questions-filtres étaient peut-être trop « techniques » ; elles étaient certainement trop nombreuses et leur succession, en « batterie » a sans doute lassé les étudiants interrogés. Mais cela ne suffit pas à expliquer le nombre important de « non-réponse » et le faible nombre de réponses exactes : il est évident que le milieu étudiant est dans l'ensemble peu au fait de la vie africaine et des problèmes de l'unification ; il n'est sans doute pas téméraire de penser que cette connaissance imparfaite procède d'un manque d'intérêt. Sans doute, s'agissant de limites géographiques du continent africain, plus de la moitié des étudiants savent-ils répondre que la Syrie ne fait pas partie de l'Afrique (352 réponses négatives, 23 réponses positives) ; mais déjà sur une question aussi élémentaire, et ne pouvant valablement servir de « filtre » aux questions d'opinion, 45 étudiants avouent leur ignorance, 24 la dissimulent, vraisemblablement sous la forme d'une réponse peu claire, et 224 ne répondent pas.

Quant à la possibilité pour l'Union sud-africaine de faire partie de l'Organisation de l'Unité Africaine, 368 étudiants ont certes répondu par la négative ; mais 268 seulement parmi eux ont su expliquer leur réponse par l'apartheid ; 52 invoquent des raisons imprécises d'ordre politique et économique, 48 ne donnent aucune explication. 98 étu-

dians ont répondu par l'affirmative, dont 75 par des raisons d'ordre géographique et 23 sans explication. Il y a 14 aveux d'ignorance ou réponses aberrantes et 188 non-réponses.

La lutte contre l'apartheid, l'un des principes moteurs de l'Unité africaine, ne paraît pas avoir largement frappé les esprits des étudiants de Madagascar.

Plus difficiles, et, dans l'esprit des enquêteurs, plus probantes, devaient être les questions sur l'Organisation de l'Unité Africaine, et d'abord celles relatives à la Conférence d'Addis-Abeba qui réunie du 22 au 25 mai 1963 avait institué l'O.U.A. Sur cette conférence trois questions étaient posées : la date, le lieu de la conférence et le nombre des Etats participants. La deuxième question seule a reçu un nombre important de réponses exactes.

En ce qui concerne la date : 63 étudiants seulement (moins de 10 %) ont pu donner la réponse considérée comme valable, en situant la Conférence aux mois de mai et juin 1963 ; 23 réponses indiquent « le début de l'année 1963 » ; 154 donnent seulement l'année exacte ; 83 étudiants se trompent d'année ; 85 avouent leur ignorance ou donnent une réponses aberrante ; 260 ne répondent pas à la question.

Sur le nombre des participants, la réponse que les enquêteurs ont retenue comme valable (entre 30 et 35 Etats) a été donnée 118 fois (17,5%) (28) ; 53 réponses font état d'un nombre de participants variant entre 20 et 30 ; 70 estiment que les fondateurs de l'O.U.A. étaient moins de 20 ; 17 les croient plus nombreux qu'ils n'étaient en réalité (réponses donnant plus de 35 Etats participants) ; 103 étudiants avouent leur ignorance ou donnent une réponse aberrante ; 307 ne répondent pas à la question posée.

La question relative au lieu de la Conférence a connu un plus grand succès : sur le plan quantitatif, tout d'abord : 197 étudiants seulement n'ont pas répondu ; sur le plan qualitatif aussi, puisque la réponse correcte (Addis-Abeba - Ethiopie) a été donnée 322 fois, soit 48 % des étudiants interrogés. Le lieu exact de la Conférence est connu à 54,5 % chez les juristes, à 50 % parmi les scientifiques, à 45 % seulement parmi les littéraires. Si l'on ajoute que 51 étudiants indiquent soit la ville exacte mais dans un pays faux, soit le pays exact mais pas la ville, on peut admettre que plus de la moitié des étudiants de Madagascar n'ignorent pas que c'est une Conférence internationale

(28) A titre indicatif, signalons que le pourcentage des réponses exactes à cette question est de 12 % parmi les littéraires, 17 % parmi les scientifiques, 24,5 % parmi les juristes.

réunie à Addis-Abeba qui a fondé l'Organisation de l'Unité Africaine ; mais très mal connus sont la date et le nombre d'Etats représentés à cette réunion historique des chefs d'Etat africains.

Peu connus paraissent être également les règles et principes de l'Organisation posés à Addis-Abeba, à en juger par les réponses à la question de savoir si l'institution de l'O.U.A. devait entraîner la disparition de l'Union africaine et malgache. Il s'agissait, sans doute, d'une question délicate : à l'issue de la Conférence d'Addis-Abeba, la doctrine des chefs d'Etat africains n'était pas unanime (39), mais au moment de l'enquête, l'élimination de l'U.A.M. était acquise, et seule devait survivre l'Organisation Africaine et Malgache de Coopération Economique (O.A.M.C.E.). 231 étudiants (35 % environ) n'ont pas répondu, (204) ou ont avoué leur ignorance (13) ou encore ont donné une réponse équivoque (24). 165 ont affirmé la disparition de l'U.A.M., 11 ont estimé qu'elle interviendrait « à terme », 4 ont affirmé un maintien partiel (l'O.A.M.C.E., sans doute), soit au total 180 réponses pouvant être considérées comme exactes (27 % de l'enquête). 38 % des étudiants interrogés ont donc fourni une réponse inexacte. Compte tenu de la difficulté de la question et de l'ignorance du plus grand nombre, on peut se demander si une partie des réponses inexactes ne traduit pas la volonté de maintien de l'U.A.M. : ignorant la situation positive, certains étudiants ont peut-être exprimé leur préférence. La formulation de la question (30) aidait aussi à sa transformation en question d'opinion, et l'opinion ici exprimée, manifestant quelque prudence à l'égard de l'O.U.A., correspond assez bien à la teneur de l'ensemble des réponses aux véritables questions d'opinion.



Les réponses aux questions-filtres témoignent, semble-t-il, d'un intérêt peu marqué pour l'Afrique et pour le problème de l'Unité africaine. A côté du caractère peu public du problème, de sa place naturellement très secondée dans l'ordre des préoccupations des étudiants, le facteur « insularité » peut expliquer ce manque de connaissance et d'intérêt, de même qu'il peut en partie expliquer le faible enthousiasme des étudiants de Madagascar pour l'Unité africaine.

---

(29) Cf. « Le Monde », 29 mai 1963.

(30) Cf. infra « Annexe ». Question n° 20.

### III. *L'opinion des étudiants de Madagascar sur l'Unité africaine.*

Le milieu étudiant de Madagascar est dans l'ensemble partisan d'une unité africaine modérée. C'est ce que révèle, avant qu'il soit besoin d'aller plus avant dans l'analyse, l'examen général des réponses aux principales questions d'opinion.

#### A. — *Les grandes lignes*

A la question : « Etes-vous pour ou contre l'unification de l'Afrique ? Pourquoi ? » les réponses « Pour » l'emportent nettement :

153 « Pour » sans explication,

161 « Pour » motivés par le sentiment de fraternité,

25 « Pour » motivés par le sentiment d'anti-colonialisme,

54 « Pour » motivés par les exigences du développement économique, au total 393 partisans de l'Unité africaine sur 668 étudiants interrogés, soit 59 % de l'enquête.

Les adversaires déclarés de l'Unité africaine sont 82 (12 %), l'explication la plus fréquemment donnée de cette opposition étant le caractère « utopique » de l'idée d'Unité africaine. Quelques étudiants (8) se déclarent neutres, d'autres (18) donnent des réponses inclassables, et 167 ne répondent pas à la question, soit en tout 193 (29 %) que l'on peut considérer comme sans opinion.

Incontestablement, les étudiants de l'Université de Madagascar sont plutôt favorables à l'idée d'Unité africaine.

Ils le sont, néanmoins, de manière modérée ; on ose écrire qu'ils le sont sans passion. Les réponses à diverses autres questions conduisent à cette appréciation.

Tout d'abord les réponses à la question (n° 19) portant sur les formes de l'Unité africaine :

— un Etat africain unitaire, la forme la plus radicale d'unification, n'est acceptée que par 38 étudiants (5,7 %) ;

— la simple alliance d'Etats, la forme la plus souple d'unification africaine, est acceptée par 119 réponses (17,8 %) ;

— un Etat africain fédéral est souhaité par 136 voix (20,4 %) ;

— mais c'est vers une intégration fonctionnellement plus limitée que se tourne la tendance la plus importante : rejetant une communauté de défense (22 réponses favorables, soit 3,3 %), les étudiants de Madagascar envisagent l'Unité africaine sous la forme d'une communauté économique, par 264 voix, soit 39,5 % de l'enquête.

La finalité essentiellement économique de l'unification apparaît également dans d'autres réponses ; à la question 10 qui suggérait des affinités d'ordre géographique, culturel, économique, religieux et politique entre Madagascar et le continent africain :

- les affinités d'ordre économique ont recueilli 518 suffrages (soit 77,5 %) ;
- les affinités d'ordre politique ont recueilli 372 suffrages (soit 55,5 %) ;
- les affinités d'ordre culturel ont recueilli 371 suffrages (soit 55,5 %) ;
- les affinités d'ordre géographique ont recueilli 275 suffrages (soit 44 %) ;
- les affinités d'ordre religieux ont recueilli 140 suffrages (soit 21 %).

Les deux derniers groupes de liens pouvant unir Madagascar et l'Afrique rencontrant plus d'adversaire que de partisans (54 % contre un ensemble de nature géographique, 74,5 % contre un ensemble d'ordre religieux).

Les étudiants de Madagascar sont peu sensibles à la proximité géographique et refusent tout rapprochement spirituel avec l'Afrique : Madagascar est une île, largement christianisée, peu attirée par les religions africaines, par l'Islam tout particulièrement sans doute. Affinités culturelles et affinités politiques sont admises, mais non sans résistance (40 % environ des étudiants sont opposés à un ensemble fondé sur ces caractères communs). Le rapprochement économique, en revanche, est admis par un plus grand nombre de réponses que n'a de partisans l'Unité africaine (31) ; il semble donc que l'Unité africaine englobant Madagascar soit considérée par les étudiants interrogés beaucoup plus comme une solution découlant nécessairement d'une situation de fait, économique au premier chef, à laquelle la raison commande d'adhérer, mais qui ne soulève pas un véritable enthousiasme.

Le caractère impératif des nécessités économiques est encore souligné par les réponses à la question n° 17 demandant un classement des facteurs de l'Unité africaine. Le classement général des facteurs, établi en multipliant par le numéro d'ordre le nombre de voix obtenu

---

(31) Cf. supra p. 19.

par chaque facteur à ce numéro et en additionnant les produits ainsi obtenus pour chaque facteur, donne :

la 1 <sup>re</sup> place au développement économique .....	avec 1.547
en 2 <sup>o</sup> place : l'anti-colonialisme .....	avec 1.579
en 3 <sup>o</sup> exaequo : socialisme africain, volonté de puissance	avec 2.153
en 5 <sup>o</sup> place : la culture .....	avec 2.239
en 6 <sup>o</sup> place : la géographie .....	avec 2.458
en 7 <sup>o</sup> place : la négritude .....	avec 2.568
en 8 <sup>o</sup> place : la religion .....	avec 3.202

Le facteur économique prévaut, dans le sens de l'unification de l'Afrique, sur les facteurs politiques — et même sur le plus passionné d'entre eux, sinon le plus positif : l'anti-colonialisme —, lesquels précèdent nettement le facteur culturel, les facteurs naturels et spirituel. Le phénomène politique de l'unification de l'Afrique, repose donc essentiellement, dans l'esprit des étudiants de Madagascar sur une infrastructure économique.

Serait-ce donc à une Afrique « rouge » ou « jaune » que pensent les étudiants de Madagascar ? Si l'idéal socialiste n'est pas étranger à l'adhésion à la politique d'Unité africaine (32), il apparaît au vu des réponses à diverses autres questions que le socialisme marxiste ne rencontre pas de nombreuses sympathies.

Ainsi à la question de savoir si l'Afrique unie devrait se rattacher à l'un des « blocs » politiques qui se partagent le monde, 27,5 % des étudiants ont répondu « aucun bloc », 25 % envisagent un rattachement de l'Afrique unie au « bloc centraliste », 17 % souhaitent un rattachement au « bloc occidental », 5,5 % seulement parlent d'un rattachement au « bloc communiste » (33), 25% des étudiants interrogés n'ont pas répondu à la question.

Contre-épreuve : à la question de savoir si Madagascar pourrait se rattacher à un regroupement autre que l'ensemble africain, le rattachement au(x) bloc(s) communiste(s) n'est envisagé que 16 fois (2,5 %). D'une manière plus générale, les réponses à cette même question font apparaître que 48 % des étudiants estiment possible une participation de Madagascar à un ensemble extra-africain (Asie du Sud-Est, Occident, Pays de l'Est, Polynésie, Océan Indien) ou supra-africain (Tiers-

(32) Cf. supra : « Le socialisme africain » arrive au troisième rang parmi les 8 facteurs de l'Unité africaine.

(33) La faiblesse numérique de cette tendance enlève tout regret de n'avoir pas prévu la distinction entre le bloc soviétique et le bloc chinois.

Monde) ; 32 % des étudiants n'ayant pas exprimé d'opinion sur ce point, il n'en reste que 20 % pour ne voir d'autre association de la Grande Ile qu'avec le continent africain.

Cette série de réponses peut être interprétée comme le signe d'une adhésion certes, mais d'une adhésion prudente à la politique d'Unité africaine. D'autre part, l'enquête révèle une défiance certaine des étudiants tant à l'égard des leaders africains, que d'un éventuel leadership national pour l'Afrique unie : M. Nasser obtient 6 suffrages, M. Ben Bella : 5, M. Senghor : 3, MM. Sékou Touré et N'Krumah : 1 voix chacun ; 307 étudiants estiment que l'Unité de l'Afrique ne doit pas se faire autour d'un leader (34).

360 affirment par ailleurs que l'Unité ne peut se faire autour d'une nation ; 42 sont de l'avis contraire mais sans désigner la nation leader de leur choix ; parmi les 34 qui désignent le pays leader de l'Afrique unie, le plus fort pourcentage (12 voix) est pour Madagascar (35).

Interrogés sur les obstacles à l'Unité africaine, la majorité ne considère pas la diversité des langues (51 %), ni la diversité des religions (56 %) comme des obstacles, et ne retient pas d'autres obstacles éventuels (50,5 % ne répondent pas à la question ouverte : « Autres obstacles possibles ? »).

Il est tout de même notable que 241 étudiants (36 %) affirment que la diversité des langues représente un obstacle à l'Unité, que 187 (28 %) ont la même opinion en ce qui concerne la diversité des religions, et que 309 (46,5 %) ayant fait l'effort de répondre à la question ouverte, affirment divers obstacles d'ordre politique, tels que la diversité des « idéologies », les « nationalismes » et les « problèmes géographiques et frontaliers » qui sont les plus fréquemment mis en avant. Il apparaît donc que si, dans l'ensemble, une majorité certaine considère qu'il n'y a pas d'obstacle décisif (36), une importante minorité s'attache à relever diverses entraves à l'unification de l'Afrique.

## B. — Quelques croisements de questions.

Deux directions de recherche en profondeur ont été retenues :

- 1) par un croisement des principales questions d'opinion avec les questions d'identification, on cherchera à découvrir les relations

(34) 268 non-réponses ou réponses inexploitablees — 2 voix pour le général de Gaulle.

(35) 232 non-réponses inexploitablees.

(36) C'est dans ce sens qu'il paraît possible d'interpréter le mot obstacle qui, évidemment n'est pas sans ambiguïté quant à la vigueur de l'obstacle.

pouvant exister entre les opinions exprimées et les caractères physique et sociaux du milieu étudié ;

- 2) par un croisement de questions d'opinion entre elles et avec une question-filtre, on recherchera quelque précision sur la valeur des réponses jusqu'ici globalement recensées.

\*  
\*\*

1) Dans la première direction, il est tout d'abord apparu utile de ventiler, par disciplines, les partisans, les adversaires de l'Unité africaine, ainsi que les « sans opinion ». La ventilation ayant été effectuée par ordinateur en même temps qu'une ventilation par nationalités, sexes et âges, un important « Rebut » apparaît : 85, qui a pu être précisément réparti entre le Droit : 19, les Sciences : 41 et les Lettres : 25. Les pourcentages seront donc calculés, dans le tableau ci-dessous :

- pour l'ensemble des réponses sur 668 — 85 = 583
- pour le Droit ..... sur 181 — 19 = 162
- pour les Sciences ..... sur 307 — 41 = 266
- pour les Lettres ..... sur 180 — 25 = 155

La répartition des « pour », des « contre » et des « sans opinion » s'établit donc ainsi :

TABLEAU VII

	Pour l'Unité africaine		Contre l'Unité africaine		Sans opinion		Total	
Droit .....	117	72 %	16	10 %	29	18 %	162	100 %
Sciences .....	143	54 %	37	14 %	86	32 %	266	100 %
Lettres .....	93	60 %	21	13,5 %	41	26,5 %	155	100 %
TOTAL ...	353	60 %	74	13 %	156	27 %	583	100 %

On observe que, malgré la déduction du « Rebut », les pourcentages sur l'ensemble ne subissent pas de modification sensible : les « Pour » et les « Contre » augmentent également d'un point (37), au détriment des « Sans opinion », ce qui tendrait à prouver que la non-

(37) Comparer avec les résultats bruts, obtenus par simple triage, supra p. 19.

réponse aux questions d'identification (qui entraîne le classement au Rebut) est une attitude qui se prolonge au niveau des questions d'opinion.

On peut donc retenir sans réserve les différences d'opinion très sensibles qui s'établissent entre les disciplines :

- Les juristes constituent, de loin, le groupe le plus favorable à l'Unité africaine ;
- Les scientifiques sont les moins nettement favorables ; c'est parmi eux que se rencontre la plus forte minorité d'adversaires, et surtout le plus fort taux d'indécis ;
- Les littéraires sont très près des scientifiques en ce qui concerne le pourcentage des adversaires, mais, moins portés à l'abstention, ils offrent un plus fort pourcentage de partisans de l'Unité africaine.

Il est notable que les pourcentages rencontrés parmi les littéraires sont toujours très proches de ceux établis sur l'ensemble : juristes et scientifiques s'opposent très nettement. Or, ces deux groupes sont jusqu'ici, au contraire, apparus très ressemblants quant à leur composition, s'agissant du sexe, de la nationalité, de l'âge et quant à leur niveau de connaissance, ne se distinguant vraiment que quant à l'exercice d'une profession rémunérée, les scientifiques offrent le plus fort pourcentage, et les juristes le plus faible, des « sans-profession » (38).

Le croisement de la question d'opinion avec la question « profession actuelle » n'ayant pas été opéré (39), la relation entre l'opinion exprimée sur l'Unité africaine et l'activité professionnelle ne peut être démontrée ; il est possible que le fait d'exercer une profession concurre à former, dans le milieu étudiant, une opinion « panafricainiste », mais il paraît peu vraisemblable que ce facteur soit vraiment décisif, l'opinion des juristes pouvant être au moins autant gouvernée par leur meilleure connaissance du problème africain et leur goût inévitablement plus marqué pour la politique, sans compter l'influence de l'âge et du sexe masculin. Le facteur nationalité a pu faire l'objet d'une analyse plus poussée :

---

(38) Cf. supra pp. 13. Il paraît difficile de considérer comme significative la différence relevée (cf. supra p. 15) quant à l'origine socio-professionnelle, en raison de la faiblesse des effectifs des diverses catégories.

(39) Ici apparaît à l'évidence l'inconvénient d'un programme de croisement préparé à l'avance (et limité par des considérations d'ordre financier) : il paraissait peu probable, au départ, que les différences d'opinion puissent être étroitement liées à l'exercice d'une profession, et le croisement n'a pas été demandé. A la trieuse, il aurait pu être réalisé dès lors que son utilité paraissait établie.

TABLEAU VIII

	Pour l'Unité africaine		Contre l'Unité africaine		Sans opinion		Total	
		%		%		%		%
Malgaches ..	235	58 %	56	14 %	112	28 %	403	100 %
Français ....	99	64 %	16	10 %	40	26 %	155	100 %
Autres nationalités ....	19	76 %	2	8 %	4	16 %	25	100 %
<b>Total .....</b>	<b>353</b>	<b>60 %</b>	<b>74</b>	<b>13 %</b>	<b>156</b>	<b>27 %</b>	<b>583</b>	<b>100 %</b>

Les étudiants de nationalité malgache paraissent donc les moins favorables à l'idée d'Unité africaine, sauf, semble-t-il, lorsqu'ils sont juristes.

Sur un plan plus concret, à propos de la forme et de la nature de l'Afrique unie, il est également intéressant de présenter la ventilation des opinions, par discipline d'abord, puis par nationalité.

TABLEAU IX

	Etat unitaire %		Etat fédéral %		Communauté économ. %		Com. déf. %		Simple alliance %		Sans opinion %		Total %	
		%		%		%		%		%		%		%
Droit .....	6	4	33	20	81	50	3	2	26	16	13	8	162	100
Sciences ..	22	8	55	21	102	39	10	4	42	16	35	13	266	100
Lettres ...	8	5	35	23	53	34	5	3	34	22	20	13	155	100
<b>Total ..</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>123</b>	<b>21</b>	<b>236</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>102</b>	<b>17,5</b>	<b>68</b>	<b>11,5</b>	<b>583</b>	<b>100</b>

La finalité essentiellement économique de l'unification africaine est une opinion première dans toutes les disciplines, mais elle est particulièrement accentuée parmi les juristes (et économistes) : vision plus positive, moins idéalisée peut-être, de l'intérêt et de l'avenir du continent africain. Les juristes, qui sont les moins nombreux à ne pas pouvoir exprimer une opinion, sont également en minorité sur les formes non économiques ou non exclusivement économiques de l'Unité africaine. On peut noter un penchant plus marqué des scientifiques devant les formes les plus « intégrées » de l'Afrique unie (Etat unitaire, Communauté de défense), cependant que parmi les littéraires deux tendances relativement importantes se dessinent en faveur de l'Etat fédéral ou de la simple alliance d'Etats.

TABLEAU X

	Etat uni- taire %		Etat fédé- ral %		Com- munauté éconóm. %		Com. déf. %		Simple alliance %		Sans opinion %		Total %	
Malgaches	31	7,5	84	21	168	42	16	4	65	16	39	9,5	403	100
Français	4	2,5	35	24	57	32	2	1,5	34	23	23	15	155	100
Autres	1		4		11	45			3		6	25	25	100
TOTAL	36	6	123	21	236	41	18	3	102	17,5	68	11,5	583	100

L'importance très inégale des groupes « nationalités » atténue sans aucun doute l'intérêt d'une comparaison des pourcentages obtenus par une même opinion à l'intérieur de chacun de ces groupes. Toutefois, les écarts les plus sensibles peuvent être relevés. Ainsi tout d'abord, l'important écart des « sans opinion » : les Malgaches, qui, par ailleurs (40), étaient apparus les moins favorables à l'idée d'Unité africaine, sont nettement les plus intéressés, les plus empressés à exprimer une opinion quant à la forme concrète de l'Afrique unie, la simple alliance, l'Etat fédéral leur paraissent moins intéressants qu'aux étudiants de nationalité française, et la Communauté économique les attire bien davantage. L'Unité africaine, mais limitée à une Communauté économique, correspond donc à une opinion nettement malgache.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de rechercher la « couleur » politique de cette opinion en ventilant, par nationalité, les réponses à la question de savoir à quel « bloc » l'Afrique unie pourrait se rattacher.

TABLEAU XI

	Est %		Ouest %		Neutra- lisme %		Aucun bloc %		Sans opinion %		Total %	
Malgaches .....	26	6		14	116	29	118	29	67	22	403	100
Français .....	2	1	39	25	31	20	41	27	42	27	155	100
Autres .....	3	12	5	20	6	20	5	20	7	28	25	100
TOTAL .....	31	5,5	100	17,5	152	26	164	28	136	23	583	100

(40) Cf. supra p. 25.

On remarque que c'est dans le groupe « autres nationalités » que se compte la plus forte minorité favorable à un rattachement de l'Afrique au bloc oriental, mais la faiblesse numérique du groupe donne peu de valeur à cette observation ; il n'est pas surprenant que les Français soient les plus favorables au bloc occidental ; il est plus intéressant de constater que les Français préfèrent une Afrique autonome à une Afrique neutraliste ; c'est leur préférence qui, sur l'ensemble, donne un léger avantage à l'autonomie sur le neutralisme, car les étudiants malgaches, quant à eux, sont partagés de manière pratiquement égale entre ces deux tendances prédominantes.

L'ensemble de ces croisements entre question d'opinion et question d'identification, fait ressortir deux distinctions principales :

— d'une part, les étudiants malgaches se distinguent des étudiants français et d'autres nationalités par un moindre empressement à souhaiter l'Unité africaine, par un souci plus fort d'une compétence exclusivement économique et d'une véritable indépendance politique de la future Afrique unie ;

— d'autre part, les étudiants de la Faculté de Droit et des Sciences économiques sont à la fois les plus nettement favorables à l'Unité africaine et les plus préoccupés de la finalité essentiellement économique de cette politique.

Au-delà de cette caractérisation des principales tendances, la technique de croisement permet d'essayer de mesurer l'intensité des opinions exprimées.

\*

\*\*

2) Dans cette deuxième direction de recherche, deux croisements ont été opérés sur la question d'opinion la plus générale : les « Pour », les « Contre » et les « sans opinion » sur l'Unité africaine ont été successivement ventilés, d'abord selon leurs réponses à la question-filtre aux réponses les mieux partagées (« Dans quelle ville et dans quel pays s'est tenue la Conférence ayant institué l'O.U.A. ? »), puis selon leur réponse à la question de savoir si Madagascar pourrait faire l'objet d'un rattachement autre qu'à l'Afrique.

Le premier croisement fait apparaître que ce ne sont pas les partisans de l'Unité africaine qui connaissent le mieux la Conférence d'Addis-Abeba :

TABLEAU XII

	Addis-Abeba connu		Addis-Abeba inconnu		Total	
Partisans de l'Unité africaine	193	49 %	200	51 %	393	100 %
Adversaires de l'Unité africaine	45	55 %	37	45 %	82	100 %
Sans opinion ....	84	43,5 %	109	56,5 %	193	100 %
<b>TOTAL .....</b>	<b>322</b>	<b>48 %</b>	<b>346</b>	<b>52 %</b>	<b>688</b>	<b>100 %</b>

C'est parmi les « sans opinion » sur l'Unité africaine que se rencontre le plus fort pourcentage « d'ignorant la Conférence d'Addis-Abeba », et cela est assez normal : ces « sans opinion » (29 % de l'enquête) ne s'intéressent guère à l'Afrique, et il paraît peu vraisemblable que la cause de l'Unité africaine puisse trouver parmi eux des voix supplémentaires. Le fait que les adversaires de l'Unité africaine connaissent bien plus la Conférence d'Addis-Abeba que les partisans paraît de nature à atténuer quelque peu la puissance du courant majoritaire favorable à l'Unité.

Cette tendance majoritaire (59 %) paraît également affaiblie lorsqu'on considère que certains de ses tenants n'excluent pas un rattachement de Madagascar à un regroupement autre que l'ensemble africain.

TABLEAU XIII

	Pas d'autre rattache.		Autre rattache. ment non précisé %		Tiers- Monde		Est		Ouest		Sud-Est asiatique		Divers		Sans opinion		Total	
Partisans de l'unité africaine	81	21	49	12,5	28	7	9	2	24	6	70	18	21	5,5	111	29	393	100
Adversai- res de l'unité africaine	16	19,5	7	8	11	13,5	4	5	8	10	16	19,5	3	3,5	17	21	82	100
Sans opinion	38	19	18	9,5	3	1,5	3	1,5	3	1,5	33	17	10	5	85	45	193	100
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>20</b>	<b>74</b>	<b>11</b>	<b>42</b>	<b>6,6</b>	<b>16</b>	<b>2,5</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>119</b>	<b>18</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>213</b>	<b>32</b>	<b>668</b>	<b>100</b>

Il ressort de ce tableau que, le plus souvent, il n'y a pas d'écart très net entre les partisans et les adversaires de l'Unité africaine, en ce qui concerne un autre rattachement de Madagascar. La plus grosse différence concerne le rattachement au Tiers-Monde, ensemble supra-africain, qui seul ne paraît pas devoir exclure le rattachement de Madagascar à l'Afrique, et qui, assez paradoxalement, est donné deux fois plus souvent par les adversaires que par les partisans de l'Unité avec l'Afrique (13,5 % contre 7 %).

L'écart est du même ordre d'importance, et dans le même sens, parmi les réponses favorables à un rattachement à l'Est : mais ces réponses sont si peu nombreuses que l'écart ne peut être retenu comme significatif. La même observation peut être faite en ce qui concerne le rattachement de Madagascar à l'Ouest. S'agissant du rattachement au Sud-Est asiatique (envisagé par 18 % de l'ensemble des étudiants, ce qui n'est pas négligeable), l'écart entre partisans et adversaires de l'Unité africaine s'amenuise : 19,5 % des adversaires de l'Unité préféreraient un rattachement asiatique, 18 % des partisans de l'Unité envisagent également un tel autre rattachement de Madagascar.

Mais lorsqu'il s'agit de rattachement divers (Océan Indien, Polynésie, etc...) ou de rattachements précisés, les partisans de l'Unité africaine sont alors plus nombreux que les adversaires à les envisager. Les refus de tout autre rattachement de Madagascar qu'à l'Afrique, ne sont, proportionnellement, guère plus fréquents parmi les partisans que parmi les adversaires de l'Unité africaine. En totalisant sur chaque ligne tous les « autres rattachements de Madagascar », il apparaît que 49 % des partisans de l'Unité avec l'Afrique jugent néanmoins possible un autre rattachement de Madagascar, cependant que 59,5 % des adversaires de l'Unité africaine préféreraient un autre rattachement pour Madagascar. Si l'on se souvient que les partisans de l'Unité africaine constituent 59 % de l'effectif de l'enquête, le fait que 49 % de cette majorité sont également partisans d'un autre rattachement réduit à moins de 30% de l'effectif global la tendance « pan-africaniste » pure. C'est dire que si, d'un premier abord le milieu étudiant de Madagascar est favorable à l'Unité africaine (59 %), une unité essentiellement si ce n'est même strictement économique, le rattachement exclusif et sans regret de Madagascar à l'Afrique ne représente en vérité qu'une opinion minoritaire (30 %).

Cette incertitude des étudiants ne reflète-t-elle pas le cruel choix qui s'impose à l'Île Heureuse, entre sa raison et son cœur, ou entre la matière et l'esprit ?

## LES ETUDIANTS DE MADAGASCAR ET L'UNITÉ AFRICAINE

*Enquête menée dans le cadre des travaux pratiques de « Méthode de la Science Politique » par les étudiants de la Faculté de Droit (3<sup>e</sup> année) sous la direction de leur professeur.*

*Le caractère strictement anonyme des réponses permettra seulement de connaître l'opinion générale des étudiants de Madagascar. L'objet de cette enquête est d'ordre purement scientifique. Les résultats seront publiés.*

*Merci d'avance pour votre réponse.*

1	Etudiant ou étudiante ? .....																		
2	Age ? .....																		
3	Nationalité ? .....																		
4	Depuis combien de temps êtes-vous étudiant de l'Enseignement Supérieur ? .....																		
5	Profession actuelle ? secteur public secteur privé (1) sans profession																		
6	Profession envisagée ? .....																		
7	Participez-vous aux activités d'une association d'étudiants, d'un mouvement de jeunesse ? .....																		
8	Eventuellement lequel ? .....																		
9	Parmi les catégories socio-professionnelles énumérées ci-dessous, soulignez celle qui correspond à la situation de vos parents.																		
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">SECTEUR PRIVÉ</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">SECTEUR PUBLIC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Artisans</td> <td style="text-align: center;">Magistrats</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Agriculteurs</td> <td style="text-align: center;">Militaires</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Ouvriers</td> <td style="text-align: center;">Enseignants</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Employés</td> <td style="text-align: center;">Fonctionnaires de conception</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Cadres d'entreprises (salariés)</td> <td style="text-align: center;">Fonctionnaires d'exécution</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Commerçants, industriels</td> <td style="text-align: center;">Auxiliaires</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Professions libérales</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Enseignants</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	SECTEUR PRIVÉ	SECTEUR PUBLIC	Artisans	Magistrats	Agriculteurs	Militaires	Ouvriers	Enseignants	Employés	Fonctionnaires de conception	Cadres d'entreprises (salariés)	Fonctionnaires d'exécution	Commerçants, industriels	Auxiliaires	Professions libérales		Enseignants	
SECTEUR PRIVÉ	SECTEUR PUBLIC																		
Artisans	Magistrats																		
Agriculteurs	Militaires																		
Ouvriers	Enseignants																		
Employés	Fonctionnaires de conception																		
Cadres d'entreprises (salariés)	Fonctionnaires d'exécution																		
Commerçants, industriels	Auxiliaires																		
Professions libérales																			
Enseignants																			
10	Madagascar et l'Afrique peuvent-elles faire partie d'un même ensemble ? — Géographique ? — Culturel ? — Economique ? (1) — Religieux ? — Politique ? — ..... ?																		

(1) Rayer les mentions inutiles.

- 11 Madagascar pourrait-elle se rattacher à un regroupement autre que l'ensemble africain ? .....
- Lequel ? .....
- 12 A quel moment s'est tenue la conférence qui a institué l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) ? .....
- 13 Dans quelle ville ? .....
- Dans quel pays ? .....
- 14 Combien d'Etats y étaient représentés ? .....
- 15 La Syrie fait-elle partie de l'Afrique ? .....
- 16 L'Union Sud-Africaine peut-elle faire partie de l'O.U.A. ? .....
- Pourquoi ? .....
- 17 Classez par ordre d'importance décroissante en les numérotant de 1 à 8 les différents facteurs de l'Unité Africaine :
- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| Négritude n°                | Anti-colonialisme n°    |
| Développement économique n° | Culture n°              |
| Géographie n°               | Socialisme africain n°  |
| Religion n°                 | Volonté de puissance n° |
- 18 La diversité de langues vous paraît-elle constituer un obstacle à l'unification ? .....
- La diversité de religions ? .....
- Autres obstacles possibles ? .....
- 19 Etes-vous partisan :
- d'un Etat africain unitaire ?
  - d'un Etat africain fédéral ?
  - d'une communauté africaine économique ? (1)
  - d'une communauté africaine de défense ?
  - d'une simple alliance d'Etats africains ?
- 20 La création de l'O.U.A. doit-elle selon vous entraîner la disparition de l'U.A.M. ? .....
- 21 L'Unité Africaine doit-elle se faire autour d'une Nation ? .....
- Laquelle ? .....
- 22 L'Unité Africaine doit-elle se faire autour d'un Leader ? .....
- Lequel ? .....
- 23 Dans la vie internationale l'Afrique unie devra-t-elle se rattacher :
- au bloc occidental ?
  - au bloc oriental ?
  - au bloc neutraliste ? (1)
  - à aucun bloc ?
- 24 Si vous deviez vivre sur le Continent africain, quel pays choisiriez-vous ? .....
- 25 Etes-vous pour ou contre l'unification de l'Afrique ? .....
- Pourquoi ? .....
- 26 Approuvez-vous la position de la F.A.E.M. sur cette question ?....
- .....

(1) Rayer les mentions inutiles.